



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 21 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées

SG - Direction de la stratégie et des moyens

Arrêté N °2014190-0006 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Stéphane COSTAGLIOLI, sous- préfet de l'arrondissement de Bagnères- de- Bigorre, le vendredi 11 juillet 2014 de 17 h à 22 h.

1



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

Arrêté n °2014190-0006

**signé par
Préfet**

le 09 Juillet 2014

**65 - Préfecture des Hautes- Pyrénées
SG - Direction de la stratégie et des moyens
SDT - Bureau de la stratégie**

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Stéphane COSTAGLIOLI, sous- préfet de l'arrondissement de Bagnères-de- Bigorre, le vendredi 11 juillet 2014 de 17 h à 22 h.



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie
et des moyens

Service du développement territorial

Bureau de la stratégie

ARRETE N° 2014

**accordant la suppléance
des fonctions préfectorales à
Monsieur Stéphane COSTAGLIOLI,
sous-préfet de l'arrondissement
de Bagnères de Bigorre,
le vendredi 11 juillet 2014
de 17h00 à 22h00**

**Le Préfet des Hautes-Pyrénées,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 1er août 2012 portant nomination de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 14 juin 2013 portant nomination de M. Alain CHARRIER, inspecteur principal de la jeunesse et des sports, détaché en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 1^{er} juillet 2013 portant intégration de M. Alain CHARRIER, inspecteur de la jeunesse et des sports de 1^{ère} classe, dans le corps des sous-préfets ;

Vu le décret du 2 juillet 2013 portant nomination de M. Stéphane COSTAGLIOLI, administrateur des finances publiques adjoint, en qualité de sous-préfet, sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre ;

.../...

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-16h30, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h30)

Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hautes-pyrenees.gouv.fr

Considérant l'absence simultanée de M. Henri d'ABZAC, préfet des Hautes-Pyrénées et de M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le vendredi 11 juillet 2014, de 17h00 à 22h00 ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 - M. Stéphane COSTAGLIOLI, sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères de Bigorre, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le vendredi 11 juillet 2014, de 17h00 à 22h00.

ARTICLE 2 - M. le sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 9 juillet 2014

Henri d'ABZAC

